



Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Dr Patrick Malcolmson

Une déception continue

Pour répondre à la question de savoir s'il y avait quelque chose de décevant, je dois dire que je ne pense pas que la Commission soit aussi indépendante du gouvernement qu'elle devrait l'être. Il s'agit d'un problème de longue date. Nous avons également mentionné le processus budgétaire de la Commission dans notre rapport, et c'est une question qui mérite d'être examinée davantage. L'efficacité de la Commission est sans aucun doute liée au financement. À l'époque où j'étais président de la Commission, nous peinions à maintenir le budget, parce que c'est notre responsabilité quand on occupe un tel poste. Si certaines des causes que vous traitez sont entendues par des commissions d'enquête et que vous devez embaucher des avocats, par exemple, cela va nécessairement entraîner des coûts. Cela a donc créé des difficultés auxquelles nous avons dû faire face, et il est donc décevant que nous n'ayons pu affirmer davantage l'indépendance de la Commission. Cela dit, je ne dis pas que le gouvernement intervient directement dans le travail de la Commission. Durant les cinq années que j'ai passées à la Commission, ça n'a jamais été le cas. De toute façon, il est peu probable non plus que des pressions aient été exercées sur le personnel de la Commission ou les personnes qui y ont été nommées. Je suis professeur permanent, alors comment va-t-on exercer des pressions sur moi? Il faut quand même se demander si le gouvernement ne fait pas pression quotidiennement sur la Commission, dans le genre « n'examinez pas ceci, ne touchez pas à cela ». Non, ce n'est pas le cas. Existe-t-il une perception de la part du public sur le fait que des pressions sont exercées sur la Commission, celle-ci n'étant pas complètement indépendante, étant encore au sein du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail? Oui, c'est probablement vrai. Bien sûr, des plaignants déçus après que leur plainte a été refusée disaient : « Oh, c'est parce que le gouvernement vous a dit quoi faire ». Cela laisse donc la possibilité aux gens de considérer la Commission avec cynisme, parce que celle-ci n'est pas réellement indépendante, n'est-ce pas?